

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS ET
DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE
DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE DJA ET LOBO

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SOUTH REGIONAL
DELEGATION

DJA AND LOBO DIVISIONAL
DELEGATION

PROCES VERBAL

L'an deux mil douze et le vingt septième jour du mois de septembre s'est tenue à la salle des réunions de la Sous-Préfecture de Meyomessi la réunion d'information des populations des villages Essamgmout ; Kongo ; Mbieleme et Meyomessi au sujet du classement de la forêt communale de Meyomessi présidée par Monsieur le Sous Préfet de l'arrondissement de Meyomessi.

La réunion a commencé par la présentation de l'ordre du jour qui portait sur :

- Mot de bienvenue du Chef
- Mot introductif du Sous Préfet ;
- Explications techniques du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune ;
- Divers ;
- Clôture.

Concernant le premier point, la parole a été donnée à sa majesté le chef de Meyomessi centre. Il a simplement souhaité la bienvenue à tout le monde ainsi qu'un agréable séjour à Meyomessi centre. Il a rappelé à l'assistance que les populations sont attentives à suivre ce pourquoi elles ont été appelées.

En ce qui concerne le deuxième point, parole a été donné à Monsieur le Sous-Préfet, qui a présenté le but de la réunion à savoir la création de la forêt communale de Meyomessi. Il a par la suite fait une brève historique de la gestion des forêts au Cameroun et a suggéré aux uns et aux autres de faire primer les intérêts communs à ceux égoïstes personnels.

Quant au troisième point, Monsieur le délégué départemental a présenté les différentes étapes en vue de la création d'une forêt communale et a situé



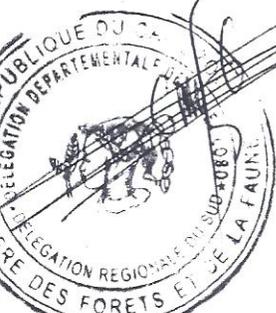
l'étape du jour qui porte sur la sensibilisation des populations par rapport à ce processus. Il a ensuite présenté les raisons ayant favorisé la mise à disposition de cet espace à la commune de Meyomessi par l'Etat. Il a continué en présentant les limites de l'espace alloué à la forêt communale et qui concerne les villages invités à cette réunion ainsi que le mode d'exploitation d'une forêt communale. Il a terminé en donnant certaines prescriptions de l'arrêté 076 fixant les modalités d'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et ce que l'administration attend des populations.

Le quatrième point concernant les divers a porté essentiellement sur les préoccupations des uns et des autres concernant les droits d'usage des populations dans l'espace à classer et particulièrement la poursuite de leurs activités de chasse traditionnelle. Dans sa réponse, le Délégué a informé les populations que cette forêt une fois qu'elle sera classée dans le domaine privé de la Commune de Meyomessi, deviendra également une zone de chasse pour cette Commune. Toutefois, les populations conserveront leurs droits d'usage pour la chasse traditionnelle telle que prévue dans la loi. En outre, il a rappelé que ces droits d'usage en dehors de ceux qui seront encore spécifiés dans le plan d'aménagement, sont souvent précisés dans le décret de classement.

La réunion s'est achevée par les remerciements de Monsieur le Sous Préfet à l'endroit des populations. Il a recommandé aux uns et aux autres d'éviter de se mettre en travers du processus.

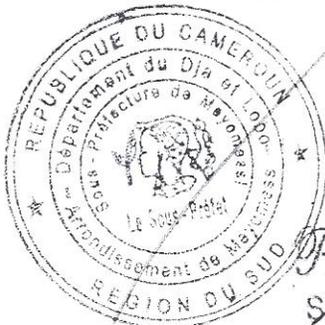
Fait à Meyomessi, les jours, mois et an que ci-dessus

LE RAPPORTEUR



Nti Meje Solomon

LE PRESIDENT

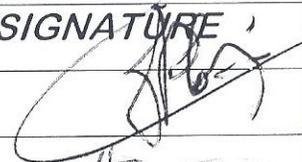
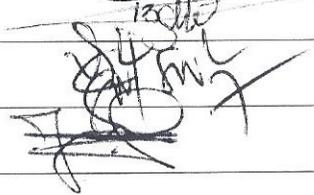
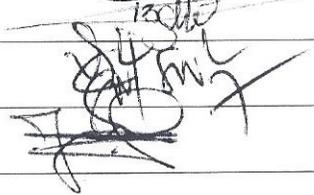
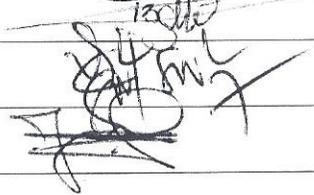
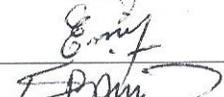
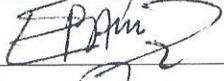
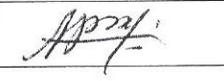


Philippe E. Ngueta Omgba
Secrétaire d'Administration

**REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS POUR LE CLASSEMENT DE LA FORET
COMMUNALE DE MEYOMESSI**

Meyomessi, le 27 septembre 2012

FEUILLE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	CONTACT	SIGNATURE
1	Philippe Ngueli Dougla	Maire Meyomessi	77 03 30 25	
2	Mme Menzuele Brigitte-Christelle	Infirmière	99 01 94 31	
3	AMONGOU Nelson Niche	chef de secteur forestier	78 61 44 94	
4	BILLOA Bonatien	chef de secteur forestier	22 75 00 78	
5	NTI MEFE	SAFOP / DL	77 58 80 09	
6	AKDA ONDDA Pierre F	chef secteur forestier / agent base	70 65 07 04	
7	ENYEGUE ENYEGUE F. RAOU	DDFOT	76-33-08-65	
8	EPanda Manfred Aime	specialiste forest/Env PNUD / PVMC	99 03 59 62	
9	ATONTOU Jackson	AI Naire	78 22 60 95	
10	MEKUELE JOSEPH	chef 2° degré Ndong	71 06-70 20	
11				

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS ET
DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE
DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE DJA ET LOBO

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SOUTH REGIONAL
DELEGATION

DJA AND LOBO DIVISIONAL
DELEGATION

PROCES VERBAL

L'an deux mil douze et le vingt sixième jour du mois de septembre s'est tenue à l'école publique d'Oding dans l'arrondissement de Meyomessi la réunion d'information et de sensibilisation des populations des villages Oding ; Akom Ndong ; Ngomebae et Bikoula au sujet du classement de la forêt communale de Meyomessi présidée par Monsieur le Sous Préfet de l'arrondissement de Meyomessi.

La réunion a commencé par la présentation de l'ordre du jour qui portait sur :

- Mot de bienvenue du Chef
- Mot introductif du Sous Préfet ;
- Explications techniques du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune ;
- Divers ;
- Clôture.

Concernant le premier point, la parole a été donnée à sa majesté le chef de village d'Oding. Il a simplement souhaité la bienvenue à tout le monde ainsi qu'un agréable séjour à Oding. Il a rappelé à l'assistance que les populations sont attentives à suivre ce pourquoi elles ont été appelées.

En ce qui concerne le deuxième point, parole a été donné à Monsieur le Sous-Préfet, qui a présenté le but de la réunion à savoir la création de la forêt communale de Meyomessi. Il a par la suite fait une brève historique de la gestion des forêts au Cameroun et a suggéré aux uns et aux autres de faire primer les intérêts communs à ceux égoïstes personnels.

Quant au troisième point, Monsieur le délégué départemental a présenté les différentes étapes en vue de la création d'une forêt communale et a situé l'étape du jour qui porte sur la sensibilisation des populations par rapport à ce processus. Il a ensuite présenté les raisons ayant favorisé la mise à disposition de cet espace à la commune de Meyomessi par l'Etat. Il a continué en présentant les limites de l'espace alloué à la forêt communale et qui concerne les villages invités à cette réunion ainsi que le mode d'exploitation d'une forêt communale. Il a terminé en donnant certaines prescriptions de l'arrêté 076 fixant les modalités d'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et ce que l'administration attend des populations.

Le quatrième point concernant les divers a porté essentiellement sur les préoccupations des uns et des autres concernant les droits d'usage des populations dans l'espace à classer. Il a ainsi été évoqué la zone de chevauchement entre le projet de forêt communale et la forêt communautaire d'Oding. Le délégué a informé les populations que c'est la raison pour laquelle ces réunions sont organisées et que cette zone sera retirée par la commission départementale qui en est compétente. En même temps, il a rappelé aux populations que leurs droits d'usage seront préservés et cela est souvent précisé dans le décret de classement.

La réunion s'est achevée par les remerciements de Monsieur le Sous Préfet à l'endroit des populations. Il a recommandé aux uns et aux autres d'éviter de se mettre en travers du processus.

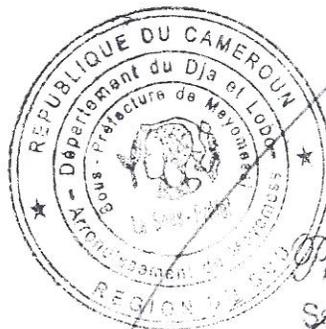
Fait à Oding, les jours, mois et an que ci-dessus./-

LE RAPPORTEUR



Mi Mefe Solomon

LE PRESIDENT



Philippe Nguela Omba
Secrétaire d'Administration

**REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS POUR LE CLASSEMENT DE LA FORET
COMMUNALE DE MEYOMESSI**

Oding, le 26 septembre 2012

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Noms et Prénoms	Qualité	CONTACT	Signature
1	Philippe Nguelé Dngba	Sous chef Repomes	77033425	
2	BILGA Douatin	chef de section	22750078	
3	NTI MEFÉ Solomon	DAFOP/AL	77538009	
4	AKOA DNDA père	chef section	70650704	
5	ÉSSONO JOSEPH	chef de village	78104461	
6	Mendous Jean Prosper	notable Oding	-	
7	Éssonno Étienne Jérôme	notable Beng	-	
8	Menyenga - Claude	NOTABLE	-	
9	OKALA BRIMO	Secrétaire cheffine	73271637	
10	NYANGONO AYOMO		74696359	
11	Dikhoru Guizie			
12	Nkousse'e Régine		-	

13	Ayomo Dieudonné	membre		Prof
14	ANYOU ALAIN	Membre	73824561	Sup
15	MeKoulou Pauline	Ménagère	70 4175 23	sup
16	NKolo Gertrude	Ménagère	79-06-9231	30
17	Moungono CECILE	Ménagère	78 73-74 07	MB
18	Wole Jeanne		17	MB
19	Kanti Essalla	HOCOR		MB
20	Ayomo Jean Jacques	Chauffeur	75169066	MB
21	Ayomo Mvondo M	Maçon	78203184	MB
22	Elong Rodrigue J			MB
23	OKONO Bitye Biyaa Simplic	Menuisier	73617007	MB
24	Mbo'o MARTIN	Membre		MB
25	Zeh Ayomo Jacques Blaise	planteur		MB
26	Jean Claude Bilounga	Membre	98737401	MB
27	BILOUNGA STEPHANE	PROSPECTEUR		MB
28	Essono Stéphane	Planteur	71 32 9350	MB
29	Eyinga Ayath	Ménagère	70 33 9275	MB
30	EKPAM PATRICK ISIDORE	Sans	73.01.26.28	MB

31	JEAN DANIEL ABOMO AKONO	AFFAIRE H	72702771	Signature
32	ABOMO Achille	Op. G.P.S	95-93-89-69	Signature
33	ENYEGUE ENYEGUE JFR	CP/OLOUNOU	76-93-08-65	Signature
34	AMONGOU Nelson Michel	Delegue d'arrondissement de Youndou	78 61 4494	Signature
35	Mme Mengue Brigitte Christelle	Infirmiere	99 01 94 31	Signature
36	ATONION Jackson	AI Neire	78 22 6095	Signature
37	Mme Ninko Marie	Enseignante ret.	76330933	Signature
38	Nakoumbot Alexis	Notable (Bikoula)		Signature
39	Joseph Moudou Edce	Festionnaire F.C.	78 62 7696	Signature
40	Mvondo Angono Jules	Cartographe	79468305	Signature
41	AKONO DAVID	chef Bikoula		Signature
42	Mkoudie Regine	Manager		Signature
43	EPANDA Manfred Aimé	Specialiste Forêt PNUD / PUTC	99 03 59 62	Signature
44				

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS ET
DE LA FAUNE

DELEGATION REGIONALE
DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE DJA ET LOBO

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SOUTH REGIONAL
DELEGATION

DJA AND LOBO DIVISIONAL
DELEGATION

PROCES VERBAL

L'an deux mil douze et le vingt septième jour du mois de septembre s'est tenue à la chefferie d'Emvieng II dans l'arrondissement de Meyomessi la réunion d'information des populations des villages Emvieng I ; Emvieng II ; Essong Ndong et Mekok au sujet du classement de la forêt communale de Meyomessi présidée par Monsieur le Sous-Préfet de cet arrondissement.

La réunion a commencé par la présentation de l'ordre du jour qui portait sur :

- Mot de bienvenue du Chef
- Mot introductif du Sous Préfet ;
- Explications techniques du Délégué Départemental des Forêts et de la Faune ;
- Divers ;
- Clôture.

Concernant le premier point, la parole a été donnée à sa majesté le chef de village d'Emvieng II. Il a simplement souhaité la bienvenue à tout le monde ainsi qu'un agréable séjour à Emvieng II. Il a rappelé à l'assistance que les populations sont attentives à suivre ce pourquoi elles ont été appelées.

En ce qui concerne le deuxième point, parole a été donné à Monsieur le Sous-Préfet, qui a présenté le but de la réunion à savoir la création de la forêt communale de Meyomessi. Il a par la suite fait une brève historique de la gestion des forêts au Cameroun et a suggéré aux uns et aux autres de faire primer les intérêts communs à ceux égoïstes personnels.



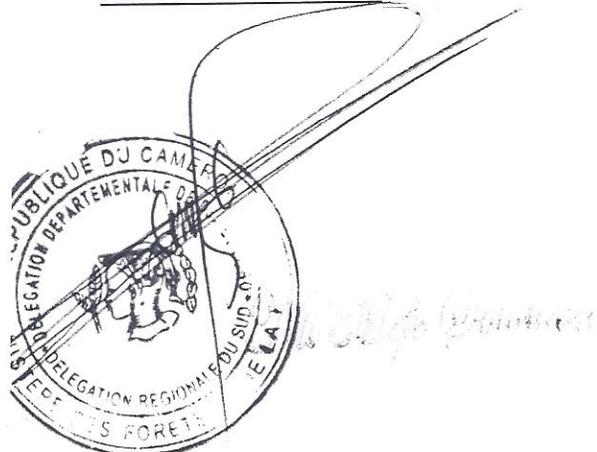
Quant au troisième point, Monsieur le délégué départemental a présenté les différentes étapes en vue de la création d'une forêt communale et a situé l'étape du jour qui porte sur la sensibilisation des populations par rapport à ce processus. Il a ensuite présenté les raisons ayant favorisé la mise à disposition de cet espace à la commune de Meyomessi par l'Etat. Il a continué en présentant les limites de l'espace alloué à la forêt communale et qui concerne les villages invités à cette réunion ainsi que le mode d'exploitation d'une forêt communale. Il a terminé en donnant certaines prescriptions de l'arrêté 076 fixant les modalités d'utilisation des revenus issus de l'exploitation des ressources forestières et ce que l'administration attend des populations.

Le quatrième point concernant les divers a porté essentiellement sur les préoccupations des uns et des autres concernant les droits d'usage des populations dans l'espace à classer et particulièrement la poursuite de leurs activités de chasse traditionnelle. Dans sa réponse, le Délégué a informé les populations que cette forêt une fois qu'elle sera classée dans le domaine privé de la Commune de Meyomessi, deviendra également une zone de chasse pour cette Commune. Toutefois, les populations conserveront leurs droits d'usage pour la chasse traditionnelle telle que prévue dans la loi. En outre, il a rappelé que ces droits d'usage en dehors de ceux qui seront encore spécifiés dans le plan d'aménagement, sont souvent précisés dans le décret de classement.

La réunion s'est achevée par les remerciements de Monsieur le Sous Préfet à l'endroit des populations. Il a recommandé aux uns et aux autres d'éviter de se mettre en travers du processus.

Fait à Emvieng II, les jours, mois et an que ci-dessus

LE RAPPORTEUR



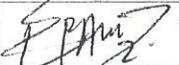
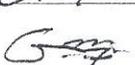
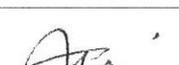
LE PRESIDENT



**REUNION DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS POUR LE CLASSEMENT DE LA FORET
COMMUNALE DE MEYOMESSI**

Emvieng II, le 27 septembre 2012

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Noms et Prénoms	Qualité	CONTACT	Signature
1	Philippe Nguelé Dymba	Président Meyomessi	77039425	
2	BILON Dominique	chef de village - hnt Ajo et Lobo	22750018	
3	NTI MEFE	USFV 10L	77538003	
4	ATOUTOU Jackson	AS 32000	78 22 60 95	
5	MWONDO ROBERT	chef de village	78 62 90 49	
6	Mou Mengueh Angyille Siméon	notable	98 01 94 51	
7	Eyèone Eyèone Jean-Pierre	notable	76 22 08 05	
8	EPANDA Manfred Aimé	Spécialiste Forêt/ Environnement PNUD/Pvre	9903 59 62	
9	Banga Sylvain	notable	71 92 20 34	
10	Mbolé Véronique			
11	Ndile Moïse	Notable		
12	ABA LÉONARD	notable	74 28 91 17	

13	Zombo Emile	sous chef	70915014	Just S
14	Foumagne Simplicie	conducteur	76802623	Just S
15	Sulamithe AKONO	ménagère	78.1046.47	Just S
16	ABOUOU Huguette	menager	-	Just S
17	Mboutou Jean	planteur	-	Just S
18	Oyomongono WADEGE	menagère	781046.48	Just S
19	Abilo Joseph	Cultivateur	-	Just S
20	TYANGUE PAVELY	Cultivateur	-	Just S
21	AKONO Samson -	planteur	-	Just S
22	Ango Jeanne	Cultivatrice	-	Ango
23	Belha Judith	Cultivatrice	-	Just S
24	NDOGOULOU soletine	Cultivatrice	-	J.
25	NdoulouMBE Claver	Planteur	-	Just S
26	NTI Martin	planteur	-	Just S
27	NKO'O Abando Daniel	PVME	79358113	Just S
28	AMONGOU Detouyou Michel	Délegue Américain de l'agriculture - Nougou	78814494	Just S
29	AKOA ONDOA pierre F	chef section DDT de Ag et 660	70650804	Just S
30				